

Consacrée aux dépérissements du vignoble, la Journée technique rhodanienne du 24 mars a fait un tour d'horizon complet du sujet, en avant-première du lancement du Plan national de lutte.

Un Plan national de lutte dépérissement du vignoble



➤ Christophe Riou, directeur adjoint de l'IFV, a présenté les quatre piliers du Plan national.

Le Plan national de lutte dépérissement du vignoble a été dévoilé lors de la Journée technique rhodanienne, le 24 mars 2016 à Avignon. © J. Ubassy ➤

➤ Sylvie REBOUL



Le déclin s'est produit après les vendanges 2014. Le rendement moyen de la moitié du vignoble AOC français n'a pas dépassé 53 hl/ha, soit 4,6 hl/ha de moins que le rendement attendu, et bien en deçà du rendement moyen autorisé (environ 62 hl/ha). Un manque à gagner de 2,1 à 3,4 millions d'hl sur l'ensemble de la production, soit 900 millions à 1 milliard d'euros de perte !

"Depuis 15 ans, les rendements s'érodent", a expliqué Christophe Riou, directeur adjoint de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), lors de la Journée technique rhodanienne, le 24 mars dernier au Lycée Pétrarque à Avignon. *Jusqu'en 2008, on peut expliquer cette baisse par un effet croisé des aléas climatiques, des dépérissements mais aussi de la baisse de la demande en vin. Par contre, depuis 2008, l'origine de cette baisse est clairement imputable aux dépérissements*". Certaines régions d'AOC

sont particulièrement touchées : la Vallée du Rhône, le Languedoc-Roussillon, l'Alsace, l'Aquitaine, le Sud-Ouest et Cognac.

Fort de ce constat très alarmant pour la compétitivité de la filière vinicole française, les Interprofessions, avec le soutien de FranceAgriMer, ont décidé en fin d'année 2014 d'unir leurs forces pour lutter contre les dépérissements. "La première étape a consisté à faire un état des lieux complet des connaissances sur le sujet, a poursuivi Christophe Riou. *Cet inventaire a été confié au cabinet Bipe après un appel d'offres européen*".

Car le problème est complexe. "Quarante années de recherche centrées sur les maladies du bois n'ont pas permis d'enrayer le phénomène, a regretté le directeur adjoint de l'IFV. *Le rôle des pathogènes est assez bien connu mais on connaît moins les effets de la parcelle ou du sol, l'impact du climat, la physiologie de la plante greffée ou encore*

les effets induits par les normes des cahiers des charges". Tous les facteurs pouvant avoir une influence sont détaillés dans le schéma n° 1.

Un budget de 3 millions d'euros par an

L'étude du cabinet Bipe, présentée lors de la Journée technique par Étienne Jobard, est innovante car elle ne se contente pas de réaliser un état des lieux des connaissances. Elle mesure également les impacts socio-économiques des dépérissements, ce qui permet de chiffrer les pertes en rendement et en euros. Elle identifie aussi des pistes d'action qui ont donné naissance, suite à de nombreuses réunions de concertation avec la filière durant l'année 2015, à la mise au point d'un Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble.

C'est ce Plan d'action qui a été présenté officiellement à la filière le 7 avril à Paris.

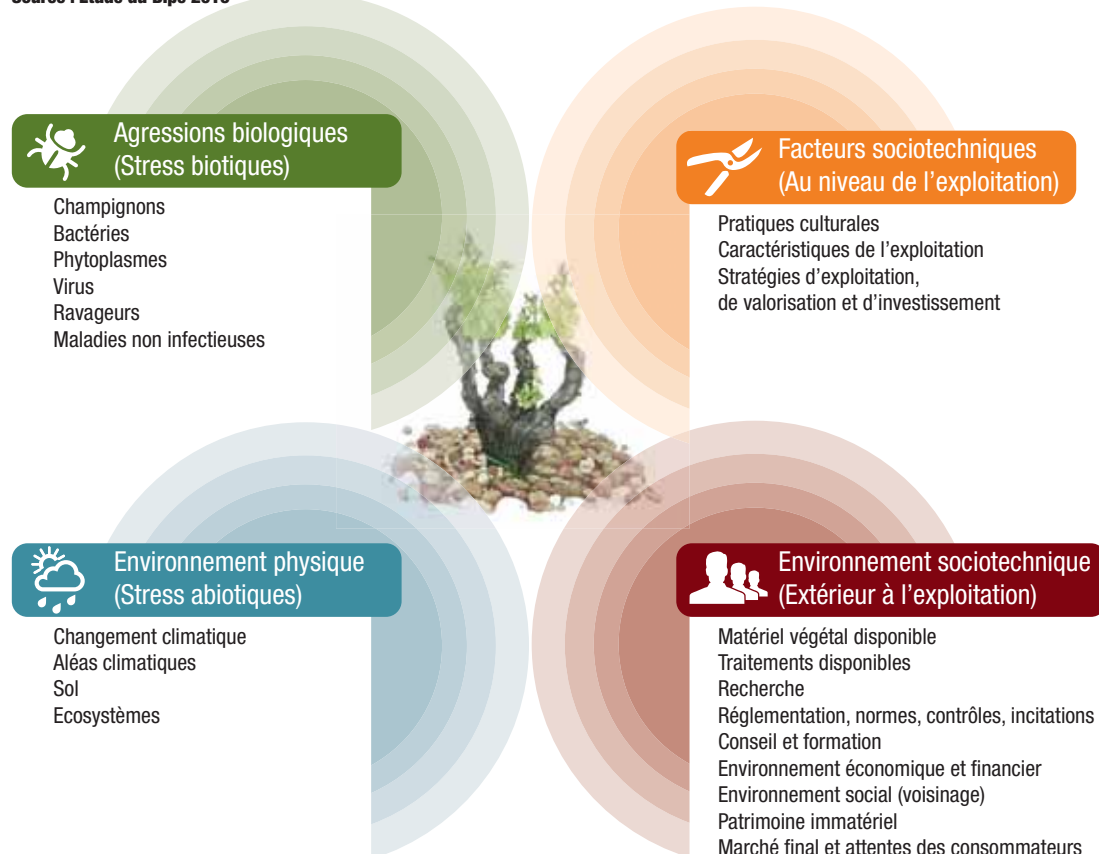
Christophe Riou en a dévoilé les grandes lignes à Avignon : "Le Plan repose sur quatre piliers principaux : la mobilisation des vignerons (réunions d'information, diffusion des bonnes pratiques...); un partenariat avec la pépinière viticole (augmentation des surfaces de vignes mères, meilleure organisation de l'offre, qualité sanitaire des plants...), la coordination de réseaux d'observation du vignoble et enfin la recherche (meilleure compréhension de la relation rendement/longévité de la vigne, rôle de l'écosystème racinaire, prévention et maîtrise des risques biologiques...)"

Concernant ce dernier point, la priorité est d'orienter la recherche sur les questions encore non élucidées, par exemple celles portant sur les agresseurs potentiels (micro-organismes, climat...) ou sur la physiologie de la plante et ses relations avec le sol.

Piloté par le Conseil national des Interprofessions (Cniv), doté d'un budget d'environ 3 M€/an, le Plan de lutte implique l'ensemble des acteurs de la filière, avec l'appui financier de FranceAgriMer. "Ce Plan va guider nos travaux dans les années à venir, avec l'objectif d'endiguer les dépassements et regagner de la compétitivité" a résumé le président du Cniv, Jean Marie Barillère. ■

SCHEMA 1 : INVENTAIRE DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT SUR LE RENDEMENT ET LA LONGÉVITÉ DE LA VIGNE

Source : Étude du Bipe 2016



FONGICIDE

Mildiou

idaho®

Nouveau

Pour une lutte éclairée contre le mildiou

Adapté à tous les stades de la vigne : avant, pendant, après la floraison

Contient du zoxamide : rupteur de résistance

S'emploie seul ou associé : pour une haute efficacité

PHILAGRO France - SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy - 10A rue de la Voie Lactée - 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. 04 78 64 32 64 - Fax 04 72 53 04 58 - PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. - IDAHO® marque déposée Philagro France - AMM. n° 2140127 - (WG) - 330.0 g/kg Cymoxanil, 330.0 g/kg Zoxamide - ATTENTION - SGH07, SGH08, SGH09 - EUH401, H302, H317, H361FD, H373, H410. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. Annule et remplace tout document antérieur de même nature. 02/2016.

PLUS D'INFOS ?
www.philagro.fr



CIROPÉNÉTRANT



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

RECHERCHE

➤ "Boucher les trous dans la raquette"

Philippe Larignon et Marion Claverie, tous deux ingénieurs de recherche à l'IFV, ont fait le point lors de la Journée technique rhodanienne sur les recherches liées aux dépérissements.

Le Plan national de lutte contre le dépérissement a été lancé le 7 avril dernier à Paris, dans les locaux d'AgroParis Tech.

© Oniv

La difficulté avec les maladies du bois, qui regroupent l'eutypiose, le black dead arm et l'esca, c'est que les symptômes s'expriment plus ou moins selon les années" a expliqué Philippe Larignon, spécialiste du sujet à l'IFV. "Un cep qui a des symptômes une année peut ne pas en avoir la suivante, a renchéri Marion Claverie, également ingénieur de recherche à l'IFV, de plus, des ceps nécrosés n'ont pas forcément de symptômes foliaires. Enfin, on sait reproduire les nécroses du bois mais difficilement les symptômes foliaires". Au total, on sait que ces maladies ont pour effet de rendre improductifs 13 % des ceps plantés en France. "Depuis 2001 et l'interdiction de l'arsénite de sodium, les recherches ont repris, a poursuivi Philippe Larignon, car ce produit très toxique utilisé depuis 1928 était efficace".



Un groupe national coordonné par l'IFV et rassemblant des centres de recherche, des Interprofessions, des Chambres d'agriculture ou encore divers organismes étudie depuis longtemps les maladies du bois dans différents domaines : pathologie, chimie, physiologie, génétique, mycologie, bactériologie, épidémiologie, agronomie... Des sociétés privées travaillent également sur le sujet : Phyteurop, Belchim, Bayer, BASF, Pépinières Mercier et Guillaume... Leur objectif commun : proposer des méthodes de prévention, détecter des variétés plus tolérantes, préconiser des pratiques culturales adaptées

et bien sûr, trouver une alternative à l'arsénite de sodium (produit chimique, agents de biocontrôle...). La France n'est pas le seul pays à travailler sur le sujet puisque les nombreux programmes en cours ont bien souvent une portée internationale.

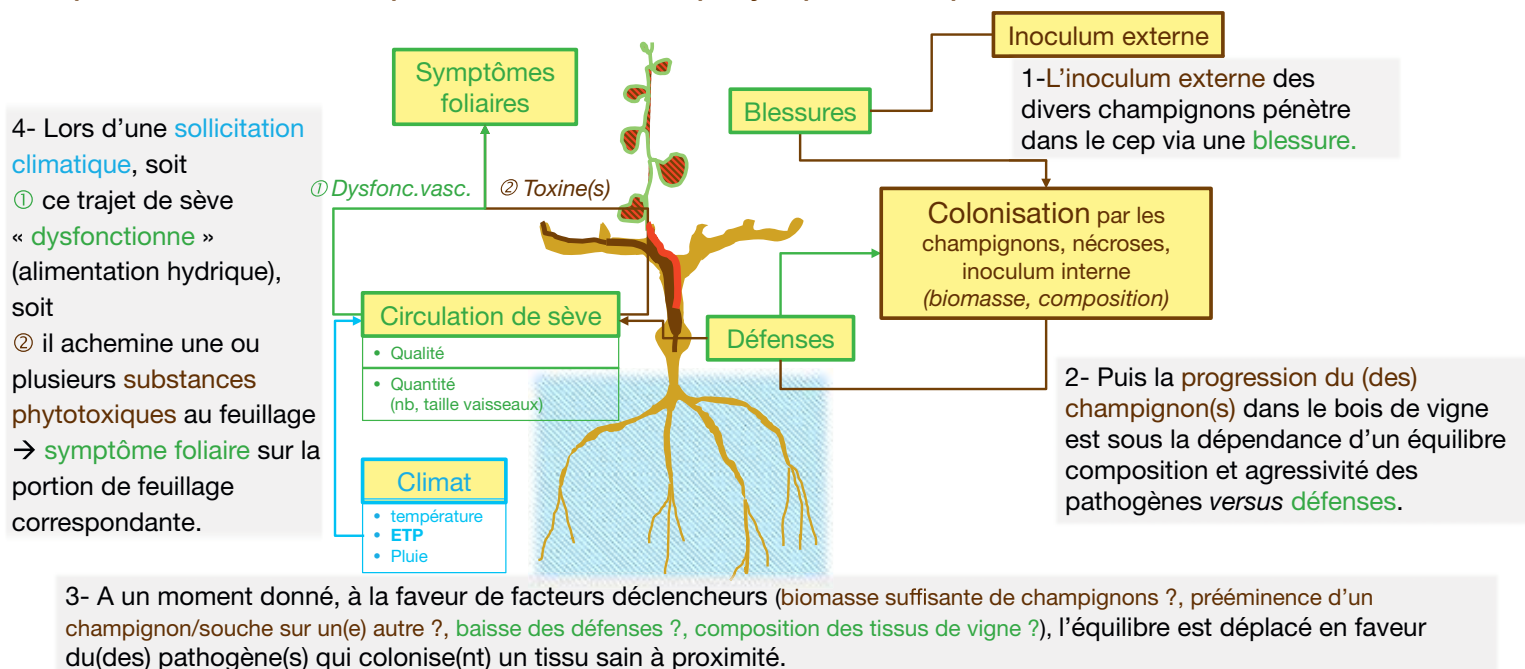
Émettre des hypothèses

Philippe Larignon a détaillé quelques exemples d'études en cours, visant par exemple à mieux connaître le dialogue moléculaire entre l'agent pathogène et la plante ou encore à comprendre le mode d'action de l'arsénite de sodium.

SCHÉMA 2 : LE MODÈLE CONCEPTUEL, UN OUTIL POUR MIEUX COMPRENDRE LE DÉPÉRISSÉMENT

Source : IFV

Séquence allant d'un plant sain à un cep symptomatique



Outre l'objectif de combler les lacunes dans la connaissance des phénomènes en jeu, le Plan national de lutte va aussi permettre d'aller plus loin dans la connaissance des effets de la taille, de la densité de plantation, de l'irrigation, du type de greffe... Bref, d'identifier les "trous dans la raquette" de la connaissance et les questions bloquantes.

Pour sa part, Marion Claverie a détaillé la démarche utilisée pour mieux comprendre cette complexité et savoir l'utiliser. "On sait des choses, a-t-elle exposé. On peut ensuite poser des hypothèses sur ce que l'on ne sait pas. Cela s'appelle établir un modèle conceptuel". Reste ensuite à explorer la bibliographie et à s'entretenir avec des experts de la maladie pour avancer des hypothèses explicatives aux questions posées : comment expliquer le passage d'un plant sain à un cep symptomatique puis mort? Quels sont les facteurs influents (retard, accélérant) sur ce processus?... Pour illustrer son propos, elle a présenté le cœur du modèle : la séquence d'événements pouvant conduire un plant sain à devenir symptomatique (cf. schéma n° 2), avant de passer en revue les facteurs pouvant l'influencer : pratiques culturales, matériel végétal, effet vigueur, effet climat...

Une réflexion innovante et originale qui pourrait bien faire avancer grandement les choses. ■



Hervé de Sa Mendès, responsable des vignobles Chapoutier, a apporté son témoignage lors de la Journée rhodanienne sur les dépérissements (24 mars au Lycée Pétrarque d'Avignon).

LA GESTION DES DÉPÉRISSEMENTS EN PRATIQUE

"Pour moi, le plus important, c'est la taille. Le vigneron l'a peut-être un peu oubliée aujourd'hui et pourtant, tout part de là". Responsable technique des vignobles Chapoutier depuis 2009, Hervé de Sa Mendès a été invité par Inter Rhône à témoigner sur les dépérissements. "Pour nous qui faisons beaucoup de sélections parcelles, arracher une parcelle, cela signifie bien souvent faire disparaître une cuvée". La prise de décision s'appuie sur des outils élaborés, souvent faits maison : cartographie de la parcelle, quantification des zones touchées à l'aide de drones, fosses pédologiques, étude de sols...

Chaque cep touché est marqué et suivi dans le temps. D'une façon générale, le remplacement des pieds morts fait l'objet d'une grande attention. "Il faut donner aux jeunes plants toutes les conditions pour bien s'implanter. Nous avons beaucoup expérimenté sur le pralinage, la mycorhization, le greffage sur place, le curetage, l'irrigation...". L'entreprise est même allée jusqu'à mettre au point une machine spéciale pour effectuer des remplacements avec des plants à racines longues. ■

➤ S.R.

FONGICIDE

Mildiou

PAJO®

Nouveau

L'ANTI-MILDIOU QUI S'ADAPTE AU PROFIL DE VOTRE VIGNE

- Contient du zoxamide : rupteur de résistance.
- S'emploie seul ou associé pour une haute efficacité.
- Adapté à tous les stades de la vigne : avant, pendant, après la floraison.

PHILAGRO France - SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy - 10A rue de la Voie Lactée - 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. 04 78 64 32 64 - Fax 04 72 53 04 58 - PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. - PAJO® marque déposée Gowat - AMM. n° 2140127 - (WG) - 330.0 g/kg Cymoxanil, 330.0 g/kg Zoxamide - ATTENTION - SGH07, SGH08, SGH09 - EUH401, H302, H317, H361fd, H373, H410. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. Annule et remplace tout document antérieur de même nature. 02/2016.

PLUS D'INFOS ?
www.philagro.fr



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.